



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTÉ N° 2022-017**

**portant inscription au tableau d'avancement au grade  
de dessinateur en chef  
au titre de l'année 2023**

**Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,**

Vu le code général de la fonction publique;

Vu le décret n° 70-606 du 2 juillet 1970 modifié portant statut particulier du corps des dessinateurs de l'équipement ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 novembre 2021 fixant les taux de promotion dans les corps des dessinateurs, des adjoints administratifs des administrations de l'État, des adjoints techniques des administrations de l'État, des experts techniques des services techniques, des syndics des gens de mer et des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État du ministère de la transition écologique ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du pôle ministériel en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2023 ;

Considérant que le nombre de postes à pourvoir au tableau d'avancement dans le grade de dessinateur en chef au titre de l'année 2023 est fixé à 17,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** :

Les dix-sept agents dont les noms figurent dans le tableau annexé au présent arrêté sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade de dessinateur en chef au titre de l'année 2023.

**Article 2** :

Le présent arrêté sera déposé à la direction des ressources humaines pour être notifié à qui de droit.

Fait, le 15/12/2022.

Pour le ministre et par délégation

Le chef du service de gestion

Signature numérique  
de Stéphane  
SCHTAHAUPS  
stephane.schtahaups

Stéphane Schtahaups